

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article12>



La Constituante à l'ordre du jour

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2008

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La Constituante à l'ordre du jour

par André Bellon

Président de l'association pour une Constituante|

Le 06 Octobre 2008.

Il y a plus de deux siècles, en France en 1789, le roi d'un État en banqueroute convoquait les États généraux pour demander la solidarité financière de ses sujets.

La crise financière était alors due, pour une large part, aux dépenses extravagantes d'une aristocratie sans contrôle et à la concentration d'un pouvoir sans opposition.

Faire des analogies historiques est, certes, un exercice aussi facile que périlleux. Mais on ne peut s'empêcher de voir un parallèle avec la situation d'aujourd'hui.

Depuis des décennies, des responsables économiques en nombre ridicule concentrent à la fois les richesses et le pouvoir, remettent en cause tous les acquis sociaux, bafouent la souveraineté populaire, cassent les votes exprimés, bref détruisent la démocratie.

Les attaques contre la volonté populaire et les droits des citoyens se sont multipliées ces dernières années. On ne compte plus les déclarations des responsables économiques contre le programme du Conseil National de la Résistance ou contre ceux qui refusaient la « mondialisation heureuse ». Tous les instruments de contrôle et de régulation ont été détruits, les services publics mis à bas et l'argent roi a envahi l'espace. Les prétendues lois économiques ont remplacé la vie politique au nom de cette mondialisation qui n'est qu'un instrument idéologique.

Le système institutionnel a permis que, depuis plus de 20 ans, des décisions soient prises au nom du peuple sans que les intérêts de ce dernier soient pris en compte. Et c'est à l'instant où ce système révèle de façon dramatique sa vacuité et sa nocivité, au moment où les dirigeants se révèlent incapables de faire autre chose que des incantations sans conséquences, qu'ils appellent à la solidarité.

Comme autrefois, au temps des États généraux, il faut dire clairement que la solidarité ne peut pas être à sens unique. Le seul détenteur du pouvoir est le peuple. Il n'est pas de solution à la crise actuelle en dehors de ce rappel.

La règle du jeu politique est aujourd'hui inacceptable. Les institutions destinées à gérer notre vie politique, modifiées année après année sous la pression des intérêts particuliers, émanent, pour l'essentiel, de la volonté du prince et du rôle attribué à une union européenne antidémocratique. Elles ne permettent plus l'expression de la volonté collective, ni une véritable représentation du corps social.

Une classe dirigeante en faillite n'a pas de légitimité pour imposer un tel système. En la matière, le peuple seul est souverain. Il est donc urgent, face aux difficultés politiques, économiques et sociales, qu'il exprime sa volonté au travers de représentants chargés de redéfinir une règle du jeu authentiquement républicaine et démocratique.

La Constituante à l'ordre du jour

L'élection au suffrage universel direct d'une Assemblée Constituante, permettant de renouer les liens entre le peuple et ses représentants, est une urgence politique face à une crise de confiance et de légitimité aussi grave que celle que traverse le pays.